

Réunion publique consacrée à l'aménagement de l'espace public autour de l'éco-quartier de l'Artigon (station de tramway Camponac-médiathèque)



Introduction par M. le Maire et M. l'adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie

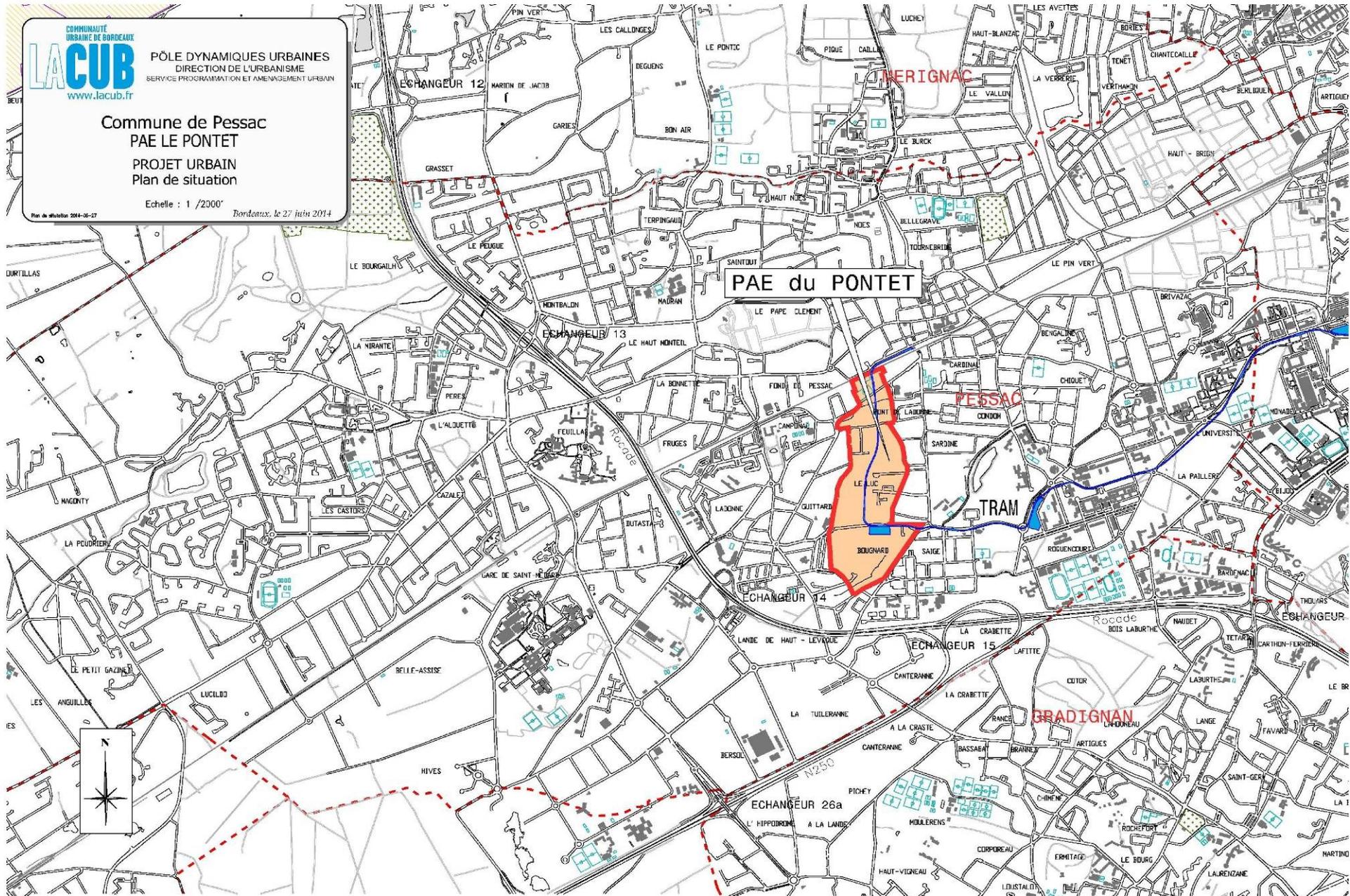
Rappel du contexte : PAE du Pontet

Présentation du projet d'espace public d'accompagnement de la station de tramway Camponac-Médiathèque

Présentation du projet de cheminement doux le long du Lartigon

Echanges avec le public

1. Plan de situation du PAE dans la commune



2. Plan du périmètre rapproché

PESSAC - PAE LE PONTET



3. Rappel des objectifs urbains

Instauration du PAE en février 2010 pour une durée de 15 ans

Modification du PAE en novembre 2013 (adaptations mineures)

Objectifs du projet urbain :

Etablir un lien entre le centre ville et le quartier de Saige en proposant une programmation mixte le long du tram.

- Consolider l'aménagement du Parc Urbain.
- Produire une offre conséquente de logements variés afin de répondre aux objectifs du PLH:
 - Environ 26 % logements locatifs sociaux (PLUS/PLAI).
 - Environ 14 % logements en accession abordable.
 - Environ 60 % logements en accession libre.
- Développer de l'offre en bureaux et services.
- Compléter le maillage de desserte locale par des liaisons douces et de voiries.
- Réaliser les équipements publics.

Mise en place d'une **fiscalité propre** pour financer les équipements publics, avec une participation des pétitionnaires modulée selon la nature des produits réalisés (de 25 à 48 €/m² SdP)

4. Programme des équipements publics



Sous Maîtrise d'Ouvrage Communautaire:

- Voirie de desserte Nord
- Espace public d'accompagnement de la station tramway Camponac-Médiathèque
- Cheminement doux le long du Serpent
- Voie nouvelle Sud
- Piste cyclable autour du stade

Sous Maîtrise d'Ouvrage Communale:

- Espace vert au Nord
- Cheminement doux le long du Lartigon
- Maison de quartier (réalisée)
- Parc Urbain
- Aménagement des abords du stade
- Contribution à l'extension du réseau électrique

5. Concertation relative au programme des équipements publics d'infrastructure.

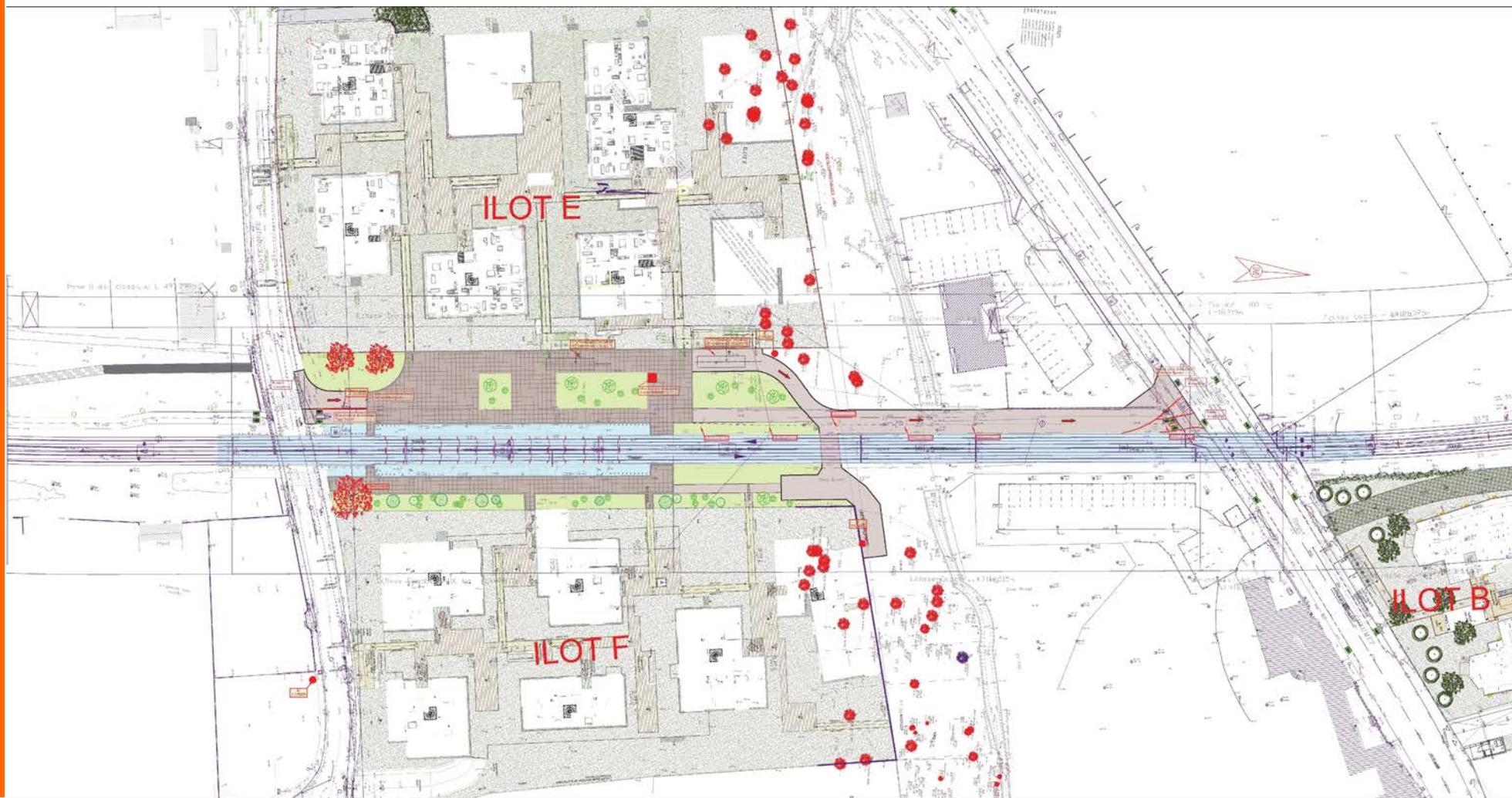
Conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme et au regard du programme des équipements publics d'infrastructure sous maîtrise d'ouvrage communautaire, **une concertation relative à ces équipements a été ouverte par délibération communautaire du 11 février 2011.**

Dans ce cadre, nous vous proposons la présentation du **projet d'espace public d'accompagnement de la station de tramway Camponac-Médiathèque.**



6. Projet d'espace public d'accompagnement de la station de tramway Camponac-Médiathèque

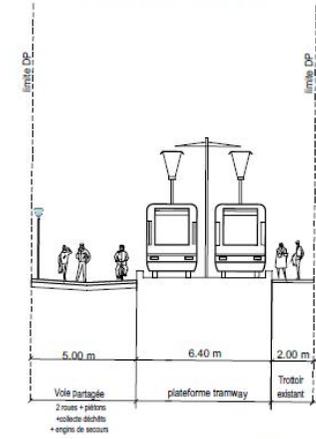
document provisoire, étude en cours



6. Projet d'espace public d'accompagnement de la station de tramway Camponac-Médiathèque

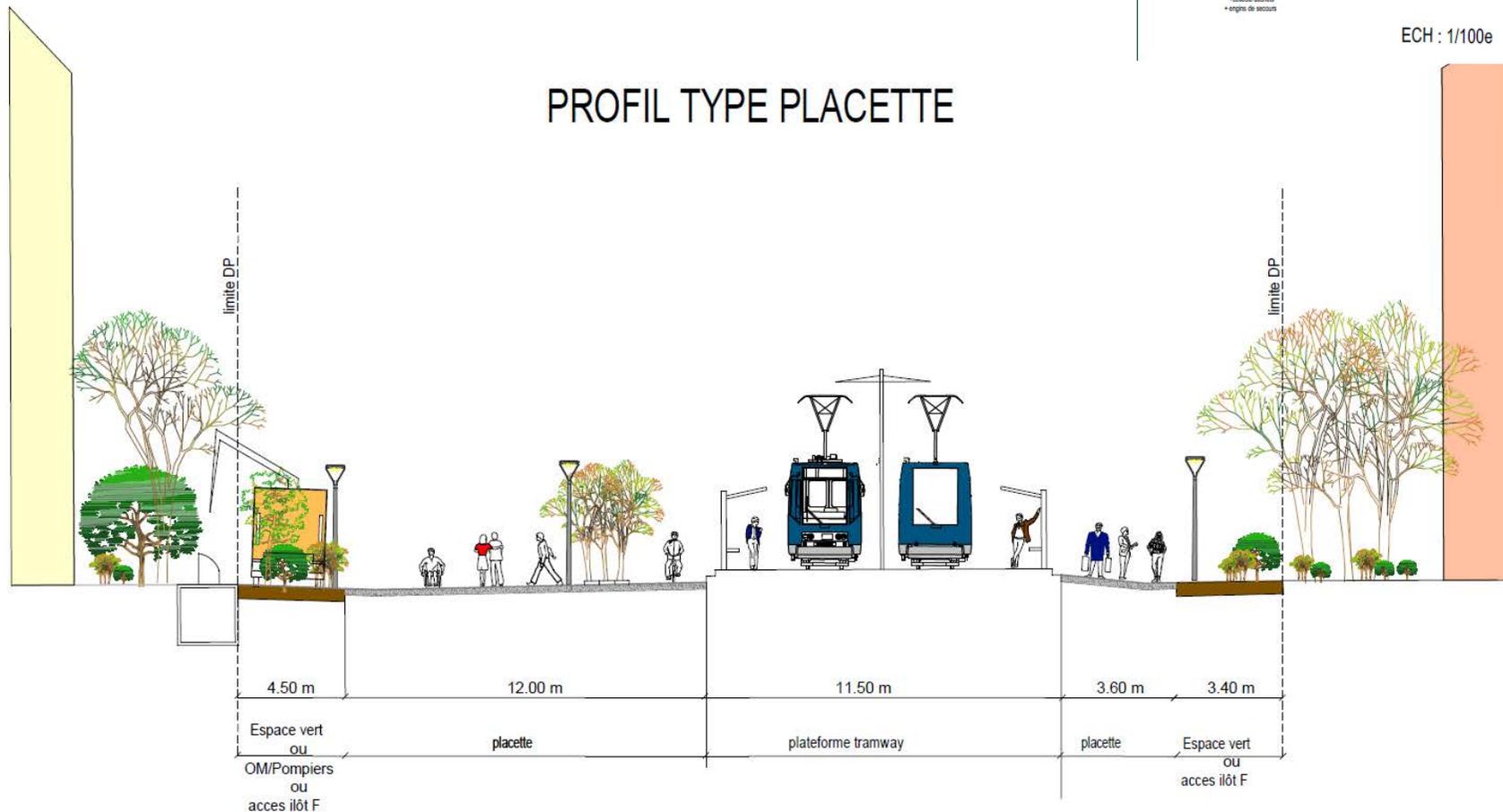
document provisoire, étude en cours

PROFIL TYPE

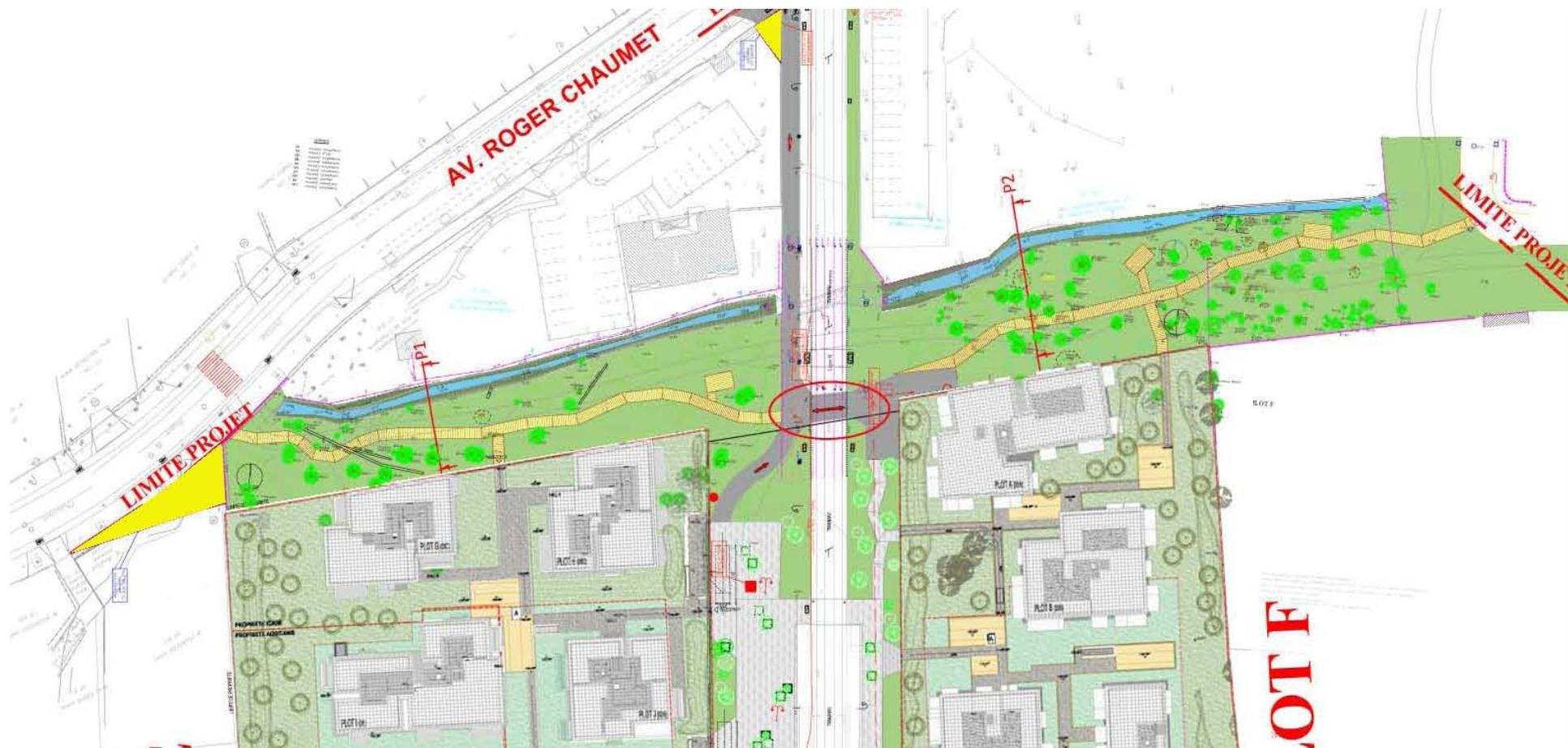


ECH : 1/100e

PROFIL TYPE PLACETTE



7. Projet de cheminement doux le long du Larignon

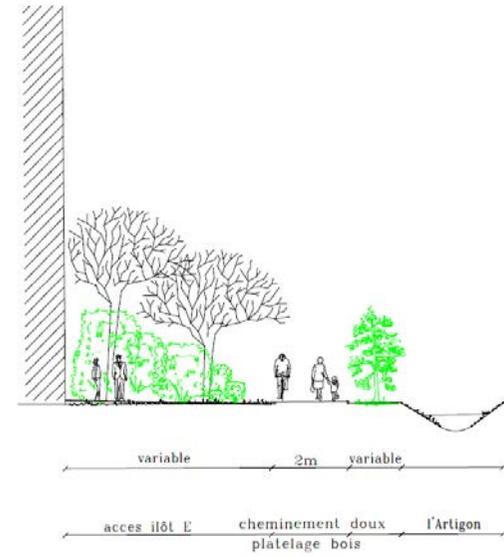
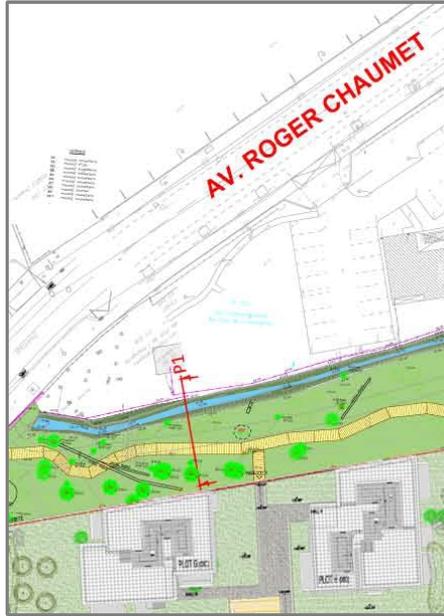


PESSAC - PAE LE PONTET

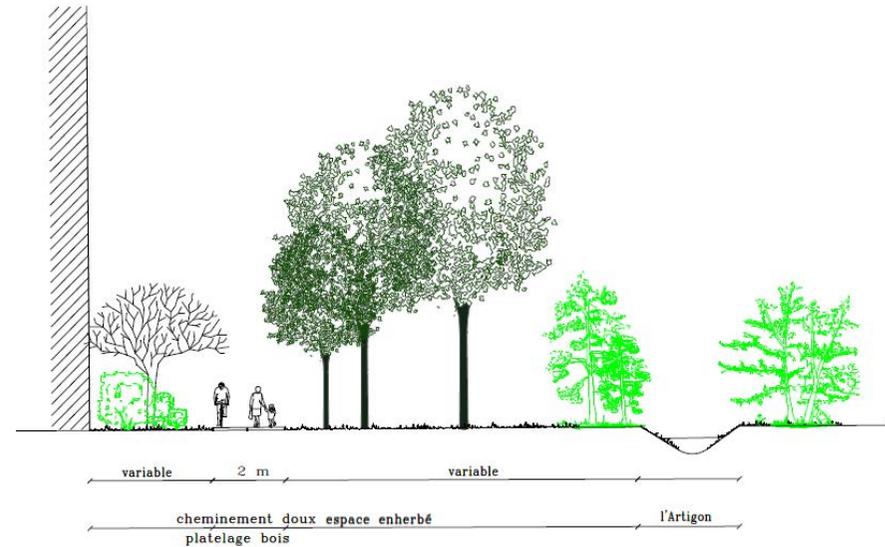
COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

LACUB
www.lacub.fr

7. Projet de cheminement doux le long du Lartigon



PROFIL TYPE P1



PROFIL TYPE P2